

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 septembre 2020

PROGRAMMATION DE LA RECHERCHE - (N° 3339)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 632

présenté par

M. Larive, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon,
Mme Ressiguié, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE 2

Substituer aux alinéas 1 et 2 l'alinéa suivant :

« Le budget de l'enseignement supérieur et de la recherche sera doublé entre 2021 et 2025. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement nous souhaitons souligner que le projet du gouvernement n'est pas à la hauteur des enjeux. Tout d'abord nous remarquons qu'il est étrange de s'engager sur des crédits supplémentaires sur une période où le président Macron n'aura pas à tenir ces promesses. Qu'a-t-il fait pour la recherche publique depuis le début de son mandat ? Dès 2017, lors de la campagne présidentielle, nous proposons un doublement du budget de l'ESR en cinq ans" dans notre livret "Le choix du savoir : des moyens pour chercher et étudier" que je vous invite à consulter. Cette proposition reste pertinente, accompagnée de l'ensemble des mesures que nous proposons pour transformer la recherche publique.